

Mag Centre, 23 janvier 2015

Jean-Pierre Sueur : « Internet ne peut pas être un espace de non droit »

Vendredi, 23 janvier 2015

J'aime Partager 12 Tweet 0 G+ 0

Internet : de la liberté d'expression à la cybercriminalité. Internet est un outil formidable. Qui en douterait ? Surtout pas nous qui avons créé un journal en ligne. Certainement pas nos lecteurs de plus en plus nombreux. Cependant l'actualité nous rappelle régulièrement que cette belle découverte, qui met le monde à la portée de tout un chacun, peut se révéler un vecteur de dangers.

Interview de Jean-Pierre Sueur: « Le web nécessite plus que jamais la vigilance et la coopération internationale »

Question : Des messages de toutes sortes sont postés sur le net, qui n'est pas soumis aux mêmes règles que la presse écrite. Peut-on en rester à cette différence de traitement ?



Jean-Pierre Sueur : J'ai dit et redit qu'Internet ne pouvait pas, ne devait pas, être un espace de non droit. J'ai soutenu la loi de novembre 2014 qui enjoint aux fournisseurs d'accès d'éliminer les messages racistes, xénophobes, antisémites, faisant l'apologie du terrorisme et d'horreurs comme les décapitations. Il n'y a aucune raison pour que ce qui est pénalement réprimé dans la presse écrite ne le soit plus dès lors que les mêmes messages sont publiés sur Internet. Ces dispositions sont pleinement

fondées, mais leur mise en œuvre suppose une coopération internationale, puisqu'un site interdit ici peut être reconstitué ailleurs. Nous ne sommes qu'au début du chemin qui permettra d'aboutir à des règles internationales. L'Europe doit se mobiliser à cet égard. Elle doit le faire rapidement.